

PV de la Création de l'Association Pont Universel Genève (PUGE)

15 novembre 2025, entre 10h30 et 12h30 à Genève

Le samedi 15 Novembre s'est tenue à l'hôtel Royal, Rue de Lausanne 41, 1201 Genève l'assemblée Général constitutive de l'Association Pont Universel Genève (PUGE)

Personnes présentes : Amy, Bernadette, Esther, Lothar, Marco, Mohamed

Personnes excusées : Claudine, Pascal

Ordre du jour

1. Accueil par Amy Mukwa, ancienne Coordinatrice du Projet Banikoara Solidarité au Nord du Bénin initié par Pont Universel Fribourg

La séance est ouverte par Amy Mukwa, ancienne Coordinatrice du Projet Banikoara Solidarité au Nord du Bénin qui adresse un mot d'accueil aux invités et profite par la même occasion pour retracer l'histoire de Pont Universel. L'Association a été créée en 2007 à Fribourg par Claudine Fischer et elle est actuellement présidée par Lothar Seethaler. La vision de Pont Universel était de dépasser l'idée d'une coopération unilatérale du nord vers le sud – plutôt de favoriser des échanges des connaissances et compétences entre le nord et le sud. Les activités de Pont Universel Fribourg ainsi que la vision des projets avec Groupements de solidarité, initiées par l'actuel président de Pont Universel Fribourg ont été présentées. La décision de créer l'Association Pont Universel Genève s'inscrit dans le prolongement de cette vision.

2. Présentation des personnes, futurs membres de l'Association

Les six membres qui ont répondu présents à l'invitation de l'assemblée Générale constitutive (envoyée au préalable) ont été présentés et deux autres membres dont la fondatrice de Pont Universel Fribourg se sont excusés.

3. Acceptation de l'ordre du jour et choix de la rédactrice du procès-verbal

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité et Bernadette BILOA a été désignée comme rédactrice du procès-verbal

4. Discussion de la proposition des Statuts de l'Association Pont Universel Genève et approbation des statuts après d'éventuels amendements

Lecture des articles à tour de rôle.

- Adapté un langage inclusif (Esther s'en occupe)

Article	Modifications
----------------	----------------------

Article 1	Article 60 et suivants du code civil suisse
------------------	---

Article 2	3- Vulnérabilité et précarité 4.a dans le plus grand respect de l'originalité de chaque personne 4.b enlever le ou (et/ou) 4.c accompagner les personnes défavoriser à s'organiser 4.d § à ajouter 4.e ajouter ancien § 4.d
Article 3	...à Genève
Article 4	1- Ajout de : membres ordinaires
Article 5	Ok
Article 6	1- Par écrit adressé au comité / suppression de : avant l'AG
Article 7	2- entraîne la possibilité d'exclusion du membre
Article 8	Utiliser langage inclusif, ajouter : Les vérificateurs/trices des comptes
Article 9	Ok
Article 10	Observation : Règlement à faire au sein du comité Nommer le comité et sa présidence ainsi que les vérificateurs et vérificatrices des comptes Lignes 2 : supprimée Donner décharge / pas délivrer Retirer : bénéficiant de l'exonération de l'impôt dans le dernier point
Article 11	Ok
Article 12	Elle a lieu les 6 mois qui suivent le bouclage de l'exercice comptable
Article 13	Du comité / remplacé par au comité
Article 14	Ok
Article 15	Objectifs fixés / objectifs de l'association
Article 16	Convocation de tous et toutes
Article 17	Du PUGE / de L'Association
Article 18	Ok
Article 19	Des subventions d'organismes nationaux ou internationaux À la fin : Cotisation annuelle / enlevée versée

Après ajouts et modifications du projet des statuts, l'assemblée constitutive l'adopte à l'unanimité

5. Élection du comité de Pont Universel Genève avec Présidente, Secrétaire, Trésorier et autres membres

Élections :

Présidente : Amy Mukwa

Trésorier : Marco Cattaneo

Secrétaire : Bernadette Biloa Messi

Chargé / Coach des projets : Lothar Seethaler

Membre ordinaire : Esther Um

Non-membre siégeant au comité : Comptable, Mohamad Soukhar

6. Décision sur les activités à entreprendre dans un premier temps, sur le mode opératoire du comité et le montant des cotisations annuels des membres

Recherche de fonds pour la continuation et extension du projet de Groupes solidaires de femmes survivantes de violences de guerre vulnérables avec leurs enfants au Territoire de Walungu au Sud Kivu, Rép. Dém. du Congo (RDC).

- Mailing à faire pour les membres
- Lothar se renseigne pour joindre PU de Genève au site web de PU de Fribourg
- La communication se fera par mail
- Montant cotisation annuelle : 30 CHF au minimum
- Banque : BCGE / Raiffeisen à vérifier si le transfert d'argent peut se faire sans soucis vers les pays sans IBAN.
- Marco s'occupe de l'ouverture des comptes bancaire : général & projets
- Esther et Marco s'occupent de trouver chacun un vérificateur ou vérificatrice au compte

1. Divers :

Une première réunion du Comité pour discuter des activités à organiser à Genève ainsi que pour échanger des informations sur l'avancée des projets en Afrique est planifiée en début d'année 2026.

Esther fait une demande par e-mail pour choisir une des quatre dates :

- **Lundi 19 ou 26 ou**
- **Jeudi 15 ou**
- **Mardi 20 janvier 2026**

La réunion aura lieu à 18h à Meyrin.

Amy s'occupe de créer une case postale pour l'association.

Genève 15 novembre 2025

Signatures :



Bernadette Biloa Messi
Secrétaire



Amy Mukwa
Présidente